

Contrat Express

Entre Romande Energie SA et l'installateur électricien suivant :

Société :

Nom, Prénom :

Adresse :

NPA / Localité :

Courriel :

N° de téléphone :

Lieu de consommation du provisoire :

Adresse :

NPA / Localité :

Durée du raccordement provisoire :

Date de début :

Date de fin : :

Intensité	Durée du raccordement provisoire		
	1 jour	2 jours	3 jours
Jusqu'à 32 Ampères	<input type="checkbox"/> CHF 61.00	<input type="checkbox"/> CHF 91.00	<input type="checkbox"/> CHF 121.00
De 35 à 63 Ampères	<input type="checkbox"/> CHF 152.00	<input type="checkbox"/> CHF 227.00	<input type="checkbox"/> CHF 303.00
De 80 à 125 Ampères	<input type="checkbox"/> CHF 242.00	<input type="checkbox"/> CHF 363.00	<input type="checkbox"/> CHF 484.00

Tarifs en vigueur dès le 1^{er} janvier 2024, y compris 8.1% de TVA

Romande Energie SA

Contrat express

Version 1.1 du 01.01.2024

Facturation du raccordement provisoire (au débiteur) :

Société :

Nom, Prénom :

Adresse :

NPA / Localité :

Courriel :

Pour accord :

L'installateur électricien :

Lieu et date : Signature :

Le client (le débiteur) :

Lieu et date : Signature :

Le présent contrat dûment signé est à retourner pour la facturation à Romande Energie, Service FIC,
Case postale, 1110 Morges 1 ou par courriel à produits-services@romande.energie.ch